



Déclaration CGT-FSU
au Comité technique ministériel du 6 juillet 2017
prononcée par Nicolas BAILLE pour la CGT et Simon LERY pour la FSU

Monsieur le ministre, madame la ministre, mesdames, messieurs, chers camarades,

Cette déclaration fait suite aux bilatérales tenues le 29 juin dernier où nous avons pu vous exprimer la situation dans nos ministères et nos revendications concernant les moyens budgétaires, les missions, le catégoriel, les conditions de travail et l'action sociale y compris pour les retraités.

A l'occasion de ce Comité technique ministériel (CTM), nous rappelons nos attentes et revendications.

Sous le quinquennat de Nicolas Sarkozy, a été créé un grand ministère du développement durable par la fusion des ex ministères de l'Équipement, de l'Environnement et une partie de l'Industrie. Il y avait une volonté politique affichée avec notamment la perspective du grenelle de l'environnement. Mais depuis pour les personnels, la réalité a été toute autre. Elle fut synonyme de baisse de pouvoir d'achat, de restructuration, de perte de missions, de budgets et d'effectifs en diminutions, d'absence de perspective tout cela engendrant une perte de repères et un mal vivre au travail.

En effet, il y a eu scission du ministère pour avoir un ministère en charge du développement durable et un autre en charge du Logement mais avec une administration centrale, des services déconcentrés et une gestion commune. Ceci s'est accompagné d'abandons de missions souvent historiques (ingénierie publique routière, l'ATESAT, l'ADS, Sécurité routière...), et de l'alibi des missions issues du grenelle de l'environnement. Mais rapidement les effectifs et moyens des missions dites « Environnement » ont aussi été attaqués. Et pourtant les personnels ont dû s'adapter et cela n'a pas toujours été facile. Concomitamment, nos ministères ont également vu la création d'un certain nombre d'Établissements publics par regroupement de services : VNF, CEREMA, ANCOLS, AFB. Nous demandons à avoir un bilan concernant la mise en place des ces Etablissements. Nous sommes également particulièrement inquiets concernant Météo-France et l'IGN, nous l'avons évoqué lors de notre bilatérale du 29 juin. Là aussi, nous attendons de votre part une intervention. Tout comme pour la demande d'audience intersyndicale et urgente sur la gravité de la situation à l'ADEME.

Nous réaffirmons, également, notre revendication de maintenir les Directions interdépartementales des routes (DIR) comme services déconcentrés du ministère. En effet, de plan de relance en réduction de moyen nous sommes particulièrement inquiets quant à leur devenir. Nous demandons de stopper tout processus d'externalisation et de partenariat public privé et revendiquons un véritable service public routier avec une maîtrise publique et des agents publics.

Plus récemment, se sont déployées l'application de la réforme territoriale, la montée de « l'interministérialité » qui s'accélère encore avec le transfert des crédits de fonctionnement des DREAL sur le programme 333 (préfectures –Matignon –intérieur), la mise en place d'une «DRH Etat» auprès de la DGAFP, la poursuite des privatisations de missions, de transferts de compétences... Nos DREAL, DIRM et DDT(M) sont de plus en plus en difficulté !

Concernant la DGAC, de lourdes menaces pèsent sur le droit de grève. Nous rappelons qu'il s'agit d'un droit constitutionnel et que nous nous opposerons à toute remise en cause déguisée de ce droit. Des décisions hasardeuses sont en passe d'être prises à propos d'activités essentielles comme la supervision des moyens de radionavigation des aéroports de Roissy et du Bourget, nous vous rappelons que nous avons demandé un moratoire sur ce sujet précis. Il est urgent d'aller plus loin dans les discussions sur ces sujets comme sur d'autres concernant l'aviation civile.

En ce qui concerne le RIFSEEP, c'était un projet du précédent gouvernement, est-ce encore le vôtre ? Quoi qu'il en soit, les agents ont le droit d'avoir des réponses en matière de régime indemnitaire, en particulier pour les corps techniques, qui n'y sont pas encore passés. La question du décalage annuel était pendante à la fin de la législature précédente. Que comptez-vous faire ? Pour la CGT et la FSU, les choses sont claires : il faut saisir l'occasion de revoir complètement le régime indemnitaire des agents, et nous nous opposerons avec vigueur à tout système qui renforcerait encore l'individualisation.

Concernant le plan de requalification, qui doit participer de la reconnaissance de la valeur professionnelle, le volume arbitré de 2150 agents ne correspond pas aux besoins revendiqués par la CGT et la FSU, à savoir 11 000 agents.

Monsieur le ministre, Madame la ministre, depuis 10 ans, la communication politique notamment autour des Grenelle de l'Environnement et de la Mer, de la COP 21, des négociations internationales sur le climat, des lois Transition énergétique ou Biodiversité ont pu faire croire que nos ministères étaient prioritaires mais la réalité pour les personnels a été toute autre. Nos ministères ont été de ceux qui ont subi des coupes budgétaires les plus importantes !

Ces arbitrages politiques ont abouti pour nos ministères dits « non prioritaires » à une situation très périlleuse dans nos services et établissements publics avec des effectifs et des moyens quotidiens en baisse continue. Les conditions d'exercice de nos missions dans les territoires sont remises en cause, de même que l'expertise technique.

Les baisses de moyens de fonctionnement, les réorganisations perpétuelles, les transferts de personnels et de compétences, les privatisations, les mobilités professionnelles ou géographiques subies, la non résorption de la précarité, la montée de l'« interministérialité », servent l'austérité au détriment des missions et des garanties collectives des personnels.

Les personnels n'en peuvent plus !

Des chantiers inscrits à l'agenda social ministériel 2015-2016 signé par Mesdames ROYAL et PINEL, n'ont pu être menés à bien. Au fil du temps, sur tout sujet le Secrétariat général renvoie à la réponse ou la non réponse, du guichet unique (Budget/Fonction Publique). Nous vous demandons, en lien avec les organisations syndicales représentatives de nos ministères, d'établir un nouvel agenda social ministériel pour définir les chantiers prioritaires concernant notamment les évolutions statutaires (personnels d'exploitations, OPA, Ingénieurs, personnels Environnement...), les conditions de travail (pénibilité, amiante, les temps et charges de travail,...), l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ou l'action sociale sans oublier les retraités.

Pour la CGT et la FSU, les politiques publiques ne sont pas une charge pour la société, ni les dépenses publiques une addiction mais un investissement pour des services publics de qualité dignes du 21ème siècle répondant aux besoins des usagers (citoyens, collectivités, entreprises...) et de l'environnement (biens communs, biodiversité, eau, air, océan...).

Les enjeux du développement humain durable avec les transitions énergétique et écologique, la qualité des milieux naturels, ceux du logement pour tous, de l'hébergement d'urgence, ceux du développement des transports et de la mobilité propres ainsi que l'amélioration des réseaux, de l'aménagement du territoire, de la prévention des risques naturels ou technologiques, sont déterminants pour le quotidien de la population. Nous devons avoir les moyens d'y répondre. C'est pourquoi, dans le cadre des discussions sur le projet de loi de finances 2018 nos ministères doivent trouver leurs traductions budgétaires et d'emplois !

Les personnels ont besoin de retrouver du sens dans l'exercice de leurs missions : vous devez leur apporter des réponses concrètes.

Les représentants du personnel du CCAS seront reçus par les Cabinets le 11 juillet contre la décision d'un « surgel » des crédits d'action sociale. L'action sociale est un vecteur reconnu de cohésion des personnels, aussi ses crédits doivent être au minimum maintenus voire renforcés ! La CGT et la FSU revendiquent un budget d'action sociale à hauteur de 3% de la masse salariale et des pensions. De même, nous demandons que les moyens humains et financiers concernant le CGCV et la FNASCE soient maintenus.

Enfin, la question du référencement concernant la protection sociale complémentaire des agents de nos ministères devait être rapidement lancée selon la DRH.

La CGT et la FSU demandent où en est ce dossier, quand le projet de cahier des charges sera soumis à l'avis des organisations syndicales et quel sera le montant de la participation financière prévue par l'Etat employeur. Ces éléments sont un préalable à l'avis que pourront donner la CGT et la FSU sur la pertinence d'un référencement pour les agents actifs et retraités et leurs familles.

Monsieur le ministre, madame la ministre, les personnels tiennent à travers nous à vous adresser un message : ils constatent l'injustice du gel du point d'indice décidé unilatéralement pour 2018 ainsi que le non remplacement de deux départs à la retraite sur trois. Ils attendent de vous une politique qui ne se focalise pas sur les contraintes budgétaires mais dresse de véritables perspectives en terme de service public. Les agents attendent de la stabilité et une vision à long terme sur leurs missions et leur déroulement de carrière.

Merci de votre attention.